

Venez découvrir cette
section inédite dans
l'académie de
Strasbourg !

Le **samedi 15 juin 2019** au matin, le collège Jules Hoffmann accueille le public pour sa traditionnelle JPO (Journée Portes Ouvertes) : les élèves et leurs familles, actuels et futurs, sont cordialement invités à venir découvrir notre établissement et ses spécificités lors d'une matinée festive qui mobilise toute la communauté éducative du collège.

A cette occasion, vous pourrez rencontrer les enseignants de la section « Arts, Culture et Patrimoine » qui ouvre à la rentrée 2019 et vous informer sur cette section originale, ambitieuse et unique.

Le coordinateur de la section :

- M. KURTZ, professeur de Lettres & d'Histoire des Arts

L'équipe pédagogique :

- M^{me} BANNEROT, professeure d'Education Musicale
- M^{me} SENE, professeure d'Histoire
- M. ZEHNER, professeur d'Arts Plastiques

La section « Arts, Culture et Patrimoine »
mobilise des partenaires d'exception :



TNS Théâtre National de Strasbourg



Collège Jules HOFFMANN
115 Rue Boecklin
BP 50040
67015 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.310.310

Courriel : ce.0671594u@ac-strasbourg.fr
(indiquer en sujet du courriel
« Section A.C.P. 6^e 2019 »)



Collège Jules HOFFMANN
STRASBOURG

NOUVEAU

Section « ARTS,
CULTURE ET
PATRIMOINE »



Ouverture progressive
de la section à partir
de la classe de 6^e dès
la rentrée de
septembre 2019

Parcours d'Education Artistique et Culturelle renforcé

La section « Arts, Culture et Patrimoine » consiste en une **pratique de l'Histoire des Arts à travers une découverte des différents lieux artistiques de proximité**. Pour ce faire, de très **nombreuses sorties** seront organisées tout au long de l'année (visite d'expositions temporaires, des collections permanentes des différents lieux muséaux de la ville de Strasbourg, projections de films actuels et de films du patrimoine, sorties



au Théâtre et à l'Opéra, spectacles de ballets et concerts, rencontres avec des professionnels des Arts et de la Culture, etc.)

Les heures d'enseignement spécifiques à cette section permettront de **préparer puis d'exploiter les différentes sorties**, sous la forme de travaux individuels ou de groupes, d'acquisition de connaissances par le biais de recherches variées, d'analyses artistiques, de rédaction de compte-rendu et de critiques, etc.

Organisation pédagogique spécifique

A côté des heures d'enseignement obligatoires propres à tout collégien (26h hebdomadaires), les élèves volontaires inscrits dans la section bénéficieront d'**une après-midi banalisée dans la semaine** : ce créneau de 4 heures permettra de réaliser les nombreuses sorties envisagées et de bénéficier de cours spécifiques (2h de « culture littéraire et vie artistique », 1h de « culture plastique » et 1h de « culture historique ou musicale »), selon un calendrier établi. La pédagogie de projets sera au centre de cette section et l'interdisciplinarité au service d'une connaissance fine des Arts.

Compétences mises en avant

Tout au long de leur parcours au sein de la section « Arts, Culture et Patrimoine », **les élèves développeront des compétences de tous ordres** : compétences d'écriture et d'oral, bien sûr, mais également de nombreuses compétences transversales qui faciliteront leur scolarité dans toutes les disciplines. Apprendre à regarder, écouter, lire, dire, s'interroger, échanger, argumenter et défendre divers points de vue sont des compétences essentielles qui seront développées et consolidées tout au long du parcours des élèves. De plus, **les élèves tiendront un site internet**, vitrine de la section, qui présentera les différentes sorties et travaux réalisés, à destination des autres élèves et des familles.

Programme attrayant

Une programmation thématique a été imaginée pour les quatre années de la section : différentes entrées générales seront abordées chaque année et déclinées selon des questionnements spécifiques à chaque niveau.



SECTION LIMITEE A 30 ELEVES



Merci de retourner ce coupon-réponse (par courrier ou en le déposant au secrétariat du collège) :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecole primaire :

- Je suis d'ores et déjà intéressé pour inscrire mon enfant dans la section
- Je réfléchis et viendrai m'informer lors des Portes Ouvertes
- Je ne suis pas intéressé par cette section

ATTENTION il s'agit d'une première estimation non contractuelle : votre enfant ne pourra être définitivement retenu qu'à l'issue de la procédure d'inscription normale au collège Jules Hoffmann (le professeur des écoles de votre enfant vous donnera toutes les informations utiles).

Signature du responsable légal :